



Utilisation du sol

	Agriculture		Carrière		Sentier de VTT		Limite du périmètre urbain		Chemin de fer
	Forêt		Gravière		Sentier de motoneige local		Limite de municipalité		Gazoduc
	Résidentielle		Ancien site d'enfouissement		Sentier de motoneige régional 135		Gazoduc		Emprise future de l'autoroute 73
	Commerciale et industrielle		Tour de télécommunication		Sentier de motoneige Trans-Québec 75		Raccordement à la route 173		Ligne de transport d'énergie (120 kV)
	Institutionnelle et publique		Dépôt à neige		Voie cyclable existante				
	Récréative		Entreposage de véhicules-ferrailles		Voie cyclable projetée				

Sources : - Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Georges, version de consultation règlement n° : 153-2005.
 - Schéma d'aménagement et de développement révisé, MRC Beauve-Sarligan, Ville de Saint-Georges, entré en vigueur en avril 2005.
 - Commission de toponymie, Banque de données, TOPOS sur le Web.
 - Photocartothèque québécoise, fichiers numériques de la BDTQ et des compilations cadastrales, 1 : 20 000, 2000.
 - Photos aériennes 1 : 15 000, août 1998.
 - Image IKONOS, 2002
 © 2001, Space Imaging, tous droits réservés.
 - Photographies aériennes : HMQ98-140, 104, 105, 124, 125, HMQ98-141-65, 66, 85, 86, 146.
 - Étude d'impact du prolongement de l'autoroute 73 entre Beauveville et Saint-Georges, Teconsult 2005.
 - Étude d'opportunité du prolongement de l'autoroute 73 entre St-Joseph-de-Beauce et Saint-Georges, MTQ, 1992.

Transports Québec

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73 JUSQU'À LA ROUTE 204 EST À SAINT-GEORGES

FIGURE 4.7

Utilisation du sol

Date : Juillet 2006

Projet n° : Q101577

GENIVAR